

CSA SPIP du 11/06/24

Déclaration liminaire



Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui, presque un mois après le drame vécu par nos collègues. Le SNEPAP-FSU a des pensées émues pour eux et pour leurs proches.

A travers eux, ce sont tous les personnels de l'administration pénitentiaire qui sont touchés.

Ce drame est aussi une attaque contre notre institution et nos métiers.

Les personnels attendent des solutions concrètes, sans tarder et nous serons attentifs aux moyens véritablement déployés sur les terrains !

Le SNEPAP-FSU vous demande d'agir :

- car la **surpopulation carcérale et pénale** bat des records chaque mois, dans l'indifférence générale, et sans véritable politique (réduction du filet pénal par les magistrats, dépenalisation de certains actes...) mise en œuvre pour combattre efficacement ce fléau, laissant tous les personnels – en milieu fermé comme en milieu ouvert - face à une gestion de flux là où l'individualisation devrait être la règle.
- car les **restrictions budgétaires** imposées (25 à 45 % du budget pour certains SPIP) contredisent les éléments de langage d'il y a quelques mois, qui évoquaient un budget historique pour la justice, provoquent l'annulation de projets pourtant essentiels et privent les personnels de ressources pour accompagner les publics.

Malgré ces urgences, l'ordre du jour initial de l'administration est, de nouveau, très pauvre : actualisation de la liste des antennes SPIP et projet de décret visant à généraliser le TIG dans les entreprises sociales et solidaires, ainsi que dans les entreprises à mission.

Ces questions étant bien éloignées des préoccupations quotidiennes actuelles des personnels, le SNEPAP-FSU a contribué à étoffer l'ODJ ! Seront ainsi évoqués :

- les critères de mobilité CPIP
- les restrictions relatives aux permissions de sortir collectives
- les restrictions budgétaires
- l'organisation des services pendant les JO et le taux de présence obligatoire dans les SPIP
- le bilan de la LSC de plein droit.

C'est en effet à notre initiative qu'un point relatif à la **mobilité CPIP** a été ajouté. Doit-on rappeler que le SNEPAP-FSU avait boycotté le précédent CSA du fait de votre refus de mettre la note sur les critères de mobilité CPIP à l'ODJ ?

Les résultats de la mobilité CPIP sont attendus cette semaine. Le manque de transparence sur les critères appliqués par l'administration, en l'absence de note écrite communiquée à tous par la DAP, entraînera inévitablement de nombreuses interrogations.

Le SNEPAP-FSU ne peut se contenter de la situation actuelle. Transparence et équité sont les maîtres mots que nous continuerons de porter!

S'agissant des **permissions de sortir**, le SNEPAP-FSU n'a pas pu attendre cette instance pour dénoncer la situation. Notre organisation syndicale sonne l'alerte. Pour le SNEPAP-FSU, céder aux discours populistes et à la manipulation exercée par certains médias, c'est être le complice d'une grave défaite intellectuelle et idéologique. Il revient à l'administration pénitentiaire, au contraire, de soutenir ses missions, de les expliquer, d'affirmer le professionnalisme, l'expertise de ses agents et le sérieux de leurs décisions qui n'ont qu'un objectif : la prévention de la récidive.

Dans un contexte où les **restrictions budgétaires** frappent de plein fouet les services et mettent en péril les moyens d'action dont ils disposent, les agents ne supporteront pas plus longtemps que leurs actes professionnels soient mis en doute et caricaturés.

Dans quelques jours s'ouvriront les **jeux olympiques**, belle vitrine pour notre pays mais aux dessous bien sombres. Sous prétexte de l'objectif louable de garantir la sécurité de tous, la fébrilité de nos responsables les engage à prendre des décisions en oubliant les personnels qui les mettent en œuvre. Pour le SNEPAP-FSU, les exigences en termes de taux de présence imposés aux personnels des SPIP ne se justifient pas. Cet événement met en évidence une certitude : vous connaissez mal le fonctionnement de vos services qui ont toujours mis en place des règles de fonctionnement permettant d'assurer une continuité de service.

Enfin, le SNEPAP-FSU a demandé à avoir le **bilan de la LSC** de plein droit, le bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation de la DAP ayant mené une évaluation de la mesure. Cette dernière a un impact considérable sur la vie des SPIP, tant en MF qu'en MO. Il est impérieux de connaître ses résultats et d'en tirer les conséquences.

Dans un contexte politique qui menace nos valeurs, le SNEPAP-FSU continuera de défendre une vision humaniste de la Justice. Nous refuserons toujours de laisser la place aux contre-vérités et aux discours d'exclusion. Nous invitons tous les personnels à se mobiliser pour lutter en faveur d'une Justice progressiste.